

# La tempête qui se prépare

## L'adaptation au changement climatique dans l'après-pandémie

Résumé analytique



© 2021 Programme des Nations Unies pour l'environnement

ISBN: 978-92-807-3895-7

Numéro de travail : DEW/2393/NA

La présente publication peut être reproduite en tout ou partie et sous quelque forme que ce soit à des fins pédagogiques et non lucratives, sans autorisation spéciale du détenteur du droit d'auteur, à condition de la citer comme source. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement apprécierait de recevoir un exemplaire de toute publication utilisant le présent document comme source.

La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à quelque fin commerciale que ce soit sans l'autorisation écrite préalable du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Toute demande d'autorisation, mentionnant l'objectif et la portée de la reproduction, doit être adressée à la Direction de la Division de la communication, Programme des Nations Unies pour l'environnement, P.O. Box 30552, Nairobi, 00100, Kenya.

### Déni de responsabilité

Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part du Secrétariat des Nations Unies quant au statut juridique des pays, territoires ou villes, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Certains graphiques ou illustrations figurant dans le présent document peuvent avoir été adaptés de contenus publiés par des tiers afin d'enrichir les interprétations des auteurs à l'aide des messages clés se dégageant des illustrations ou graphiques en question. Dans ce cas, les données présentées n'impliquent aucune prise de position de la part du Programme des Nations Unies pour l'environnement quant aux documents sources des graphiques ou illustrations utilisés.

La mention de toute société commerciale ou de tout produit dans la présente publication ne signifie nullement que le Programme des Nations Unies pour l'environnement ou les auteurs de ce document approuvent les sociétés ou produits cités. L'utilisation d'informations issues de la présente publication à des fins de publicité n'est pas autorisée. Les noms et symboles de marques commerciales sont utilisés à des fins rédactionnelles sans aucune intention de porter atteinte au droit des marques ou au droit d'auteur.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Nous déplorons toute erreur ou omission susceptible d'avoir été commise involontairement.

© Cartes, photos et illustrations, comme précisé.

### Pour citer ce document

Programme des Nations Unies pour le développement (2021). *Rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation 2021 – La tempête qui se prépare* (L'adaptation au changement climatique dans l'après-pandémie).

### Production

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Partenariat PNUE-DTU.  
<https://www.unep.org/resources/adaptation-gap-report-2021>

### Soutenu par :



MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS  
OF DENMARK



Le PNUE promeut des pratiques respectueuses de l'environnement au niveau mondial tout comme dans ses propres activités. Notre politique de distribution vise à réduire l'empreinte carbone du PNUE.

# **La tempête qui se prépare**

**L'adaptation au changement climatique  
dans l'après-pandémie**

**Résumé analytique**

**Rapport sur l'écart entre les  
besoins et les perspectives  
en matière d'adaptation 2021**

## Résumé analytique

### Contexte et présentation générale du Rapport 2021 du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation

La sixième édition du Rapport du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation (Rapport 2021) a été élaborée au cours de la deuxième année de la pandémie mondiale de COVID-19. Si des tendances encourageantes émergent de la lutte contre la pandémie, notamment la mise au point et le déploiement sans précédent de vaccins d'une grande efficacité dans de nombreux pays industrialisés, la crise de la COVID-19 continue d'entraîner des difficultés sanitaires, des bouleversements économiques et des restrictions récurrentes au quotidien dans la majeure partie du monde. L'incidence de la pandémie sur les processus internationaux d'adaptation au changement climatique s'accroît à travers ses répercussions directes sur la planification de l'adaptation et les contraintes pesant sur les financements disponibles. Par ailleurs, les effets du changement climatique sont généralement plus significatifs au sein des économies vulnérables en développement, dont beaucoup font partie des plus touchées par la pandémie de COVID-19. Dans le même temps, les initiatives de secours et de relèvement élaborées pour relancer les économies au lendemain de la pandémie constituent une occasion unique de garantir une reprise verte grâce à l'intégration des efforts d'adaptation dans les flux de financement public de milliards de milliards de dollars, éclipsant ainsi les sommes qui auraient autrement été consacrées à l'adaptation. De plus, le changement climatique et la pandémie partagent des similitudes frappantes : comme avec la pandémie, la crise liée au changement climatique est un problème systémique qui nécessite des interventions coordonnées aux niveaux mondial, national et local. Nombre des enseignements tirés de la gestion de la pandémie pourraient éclairer les modalités permettant d'améliorer la planification et le financement de l'adaptation au changement climatique.

En attendant, le changement climatique poursuit inlassablement son chemin vers un réchauffement de la planète. Comme souligné avec force dans le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié en août 2021, certains effets sont désormais irréversibles. Cette année, de nombreuses régions du monde ont connu des répercussions inédites liées au changement climatique. Notons notamment le pic de chaleur et les incendies de forêt persistants dans le Nord-Ouest Pacifique des États-Unis d'Amérique et au Canada ; les graves inondations qui ont frappé l'Europe de l'Ouest et les régions de l'Est des États-Unis, la province du Henan en Chine et l'État de Maharashtra en Inde ; et la faim qui menace Madagascar à la suite de sécheresses continues dans le pays. Ledit rapport d'évaluation documente également la manière dont – même selon les scénarios les plus optimistes qui prévoient une réduction à zéro des émissions nettes à

l'horizon 2050 – le réchauffement climatique se poursuivra à court, voire à moyen, terme, avec des températures qui pourraient se stabiliser à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Tous ces aspects font de l'adaptation un impératif de plus en plus urgent à l'échelle mondiale.

Sur le plan politique, les efforts internationaux de lutte contre le changement climatique entrepris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se poursuivent malgré le report de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC (COP26) de novembre 2020 à novembre 2021. La COP26 accordera une attention particulière aux problèmes d'adaptation et orientera les consultations et autres activités vers le premier bilan mondial de 2023, notamment la soumission de contributions déterminées au niveau national (nouvelles et actualisées).

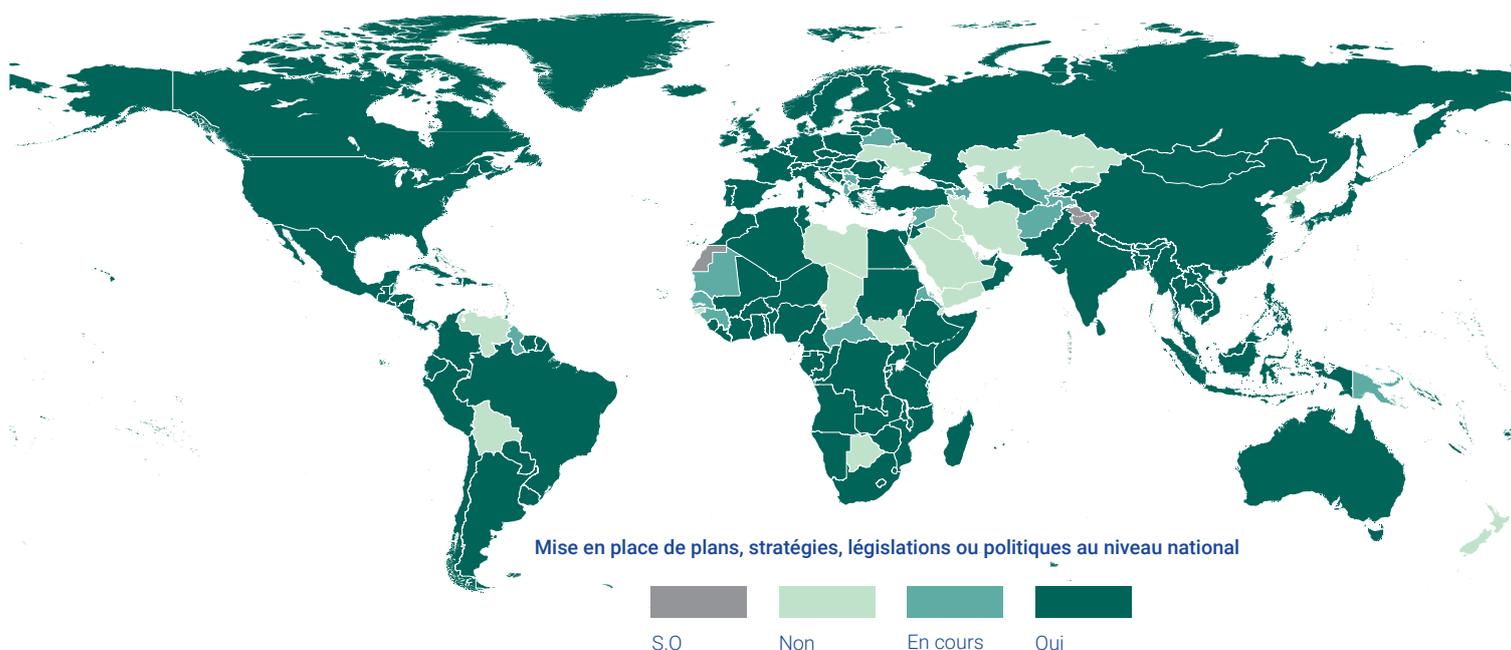
Le Rapport 2021 passe en revue les mesures actuelles et les résultats émergents des efforts de planification, de financement et de mise en œuvre de l'adaptation déployés aux niveaux régional à national à travers le monde (figure ES.1). Ces trois dimensions sont essentielles pour suivre et évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre l'objectif mondial en matière d'adaptation. Le Rapport 2021 élargit et renforce également l'évaluation des prochains résultats en matière d'adaptation, notamment en incluant l'opinion qualitative de plusieurs spécialistes. Au vu de la crise actuelle, ledit rapport fournit une évaluation approfondie des conséquences émergentes de la pandémie de COVID-19 en lien avec la planification et le financement de l'adaptation. Il met également en avant les enseignements et les pistes à envisager afin de déployer de nouveaux efforts d'adaptation pour favoriser la croissance économique et la résilience aux effets du changement climatique, dans le cadre d'une reprise verte.

### État et progrès de la planification, du financement et de la mise en œuvre de l'adaptation au niveau mondial

#### PLANIFICATION

**En dépit de la pandémie de COVID-19, l'adaptation au changement climatique est de mieux en mieux intégrée aux politiques et aux activités de planification à travers le monde.** Comme souligné dans l'Accord de Paris, les processus nationaux de planification de l'adaptation demeurent un élément crucial de l'intervention mondiale déployée pour faire face aux effets du changement climatique. Si les premières données probantes indiquent que certains processus d'élaboration du Plan national d'adaptation ont été retardés par la pandémie de COVID-19, notamment dans les pays les moins avancés, on continue d'observer des progrès au niveau des programmes nationaux de planification de l'adaptation. Près de 79 % des pays ont désormais adopté au moins un outil national de planification de l'adaptation (par exemple,

Figure ES.1 État de la planification de l'adaptation dans le monde au 5 août 2021



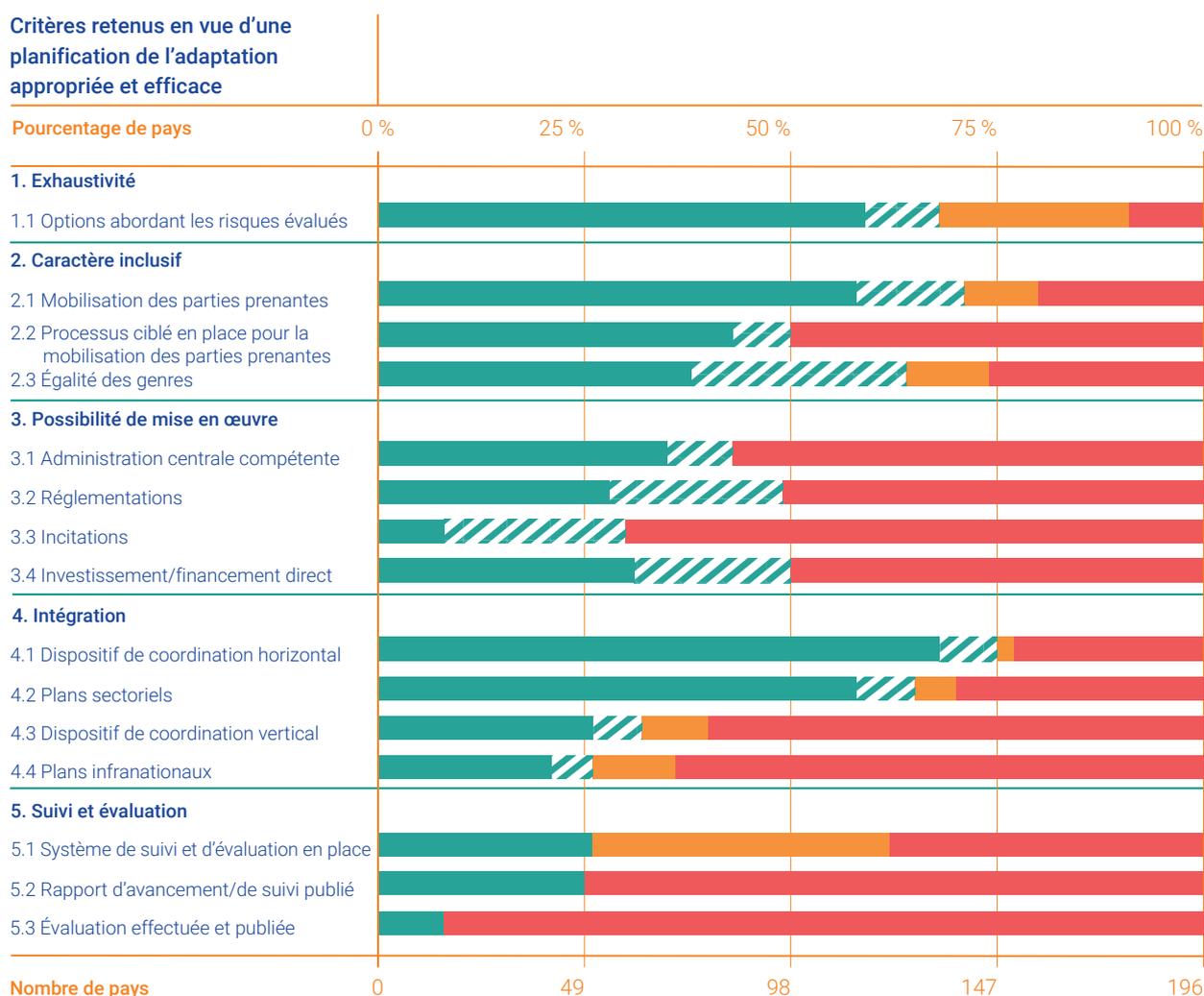
**Remarque :** les territoires qui apparaissent en gris (S.O) sont considérés par les Nations Unies comme faisant l'objet d'un différend ou dont le statut n'a pas encore été

un plan, une stratégie, une politique ou une législation), soit une augmentation de 7 % par rapport à 2020 (figure ES.1). Par ailleurs, 9 % des pays qui ne disposent actuellement pas d'un tel instrument sont en train d'en élaborer un (comme en 2020). Au moins 65 % des pays disposent d'un ou de plusieurs plans sectoriels et au moins 26 %, d'un ou de plusieurs outils de planification infranationaux.

**Les indicateurs de la pertinence et l'efficacité de la planification de l'adaptation montrent des tendances positives par rapport à 2020.** Bien qu'il soit toujours impossible d'évaluer directement la pertinence et l'efficacité de la planification de l'adaptation en l'absence de consensus au sujet des définitions et des approches à adopter, il est toutefois possible d'en analyser les éléments pertinents de manière indirecte (par exemple, l'exhaustivité, le caractère inclusif, la capacité de mise en œuvre, l'intégration, et le suivi et l'évaluation des outils de planification). Si on le compare à une analyse similaire présentée dans le Rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation (Rapport 2020), le rapport de cette année montre – à partir d'une analyse à jour rendant compte des nouvelles soumissions de contributions déterminées au niveau national, des plans nationaux d'adaptation et des communications en la matière – que les pays ont accompli des progrès constants dans l'élaboration d'outils de planification de l'adaptation, et ce, pour quasiment l'ensemble des indicateurs mesurant la pertinence et l'efficacité de la planification de l'adaptation.

La majeure partie de ces avancées sont progressives (augmentation de 10 % maximum par rapport à l'année passée), à l'exception des domaines tels que la mobilisation des parties prenantes, la prise en compte des questions de genre et l'utilisation d'outils politiques, qui affichent des avancées plus notables (figure ES.2). S'agissant du caractère inclusif, davantage de pays mobilisent aujourd'hui les parties prenantes (hausse de 43 à 70 % entre 2020 et 2021) et prennent en compte les questions de genre (hausse de 52 à 73 % entre 2020 et 2021). On observe également une augmentation considérable de l'application d'outils politiques susceptibles de renforcer la possibilité de mise en œuvre des plans d'adaptation au moyen de provisions pour investissements (50 % en 2021, contre 31 % en 2020), de réglementations (49 % en 2021, contre 28 % entre 2020) et d'incitations (30 % en 2021, contre 8 % en 2020). De la même manière, plus des deux tiers des pays (soit 9 % de plus qu'en 2020) ciblent désormais les secteurs prioritaires grâce à leurs outils de planification. On observe également des progrès en matière d'intégration : 75 % des pays disposent désormais de dispositifs de coordination horizontaux (contre 68 % en 2020) et 32 %, de dispositifs de coordination verticaux (contre 26 % en 2020). Pour ce qui est du suivi et de l'évaluation, en revanche, les avancées sont mitigées : si 26 % des pays disposent de systèmes de suivi et d'évaluation et que 36 % sont en train d'en élaborer, seuls 8 % ont évalué leur plan d'adaptation. Cette situation est souvent imputable à un manque de ressources financières, humaines et techniques.

Figure ES.2 Évaluation de la pertinence et de l'efficacité de la planification de l'adaptation dans le monde



État des indicateurs pour une planification adéquate et efficace de l'adaptation dans les 196 pays parties à la CCNUCC



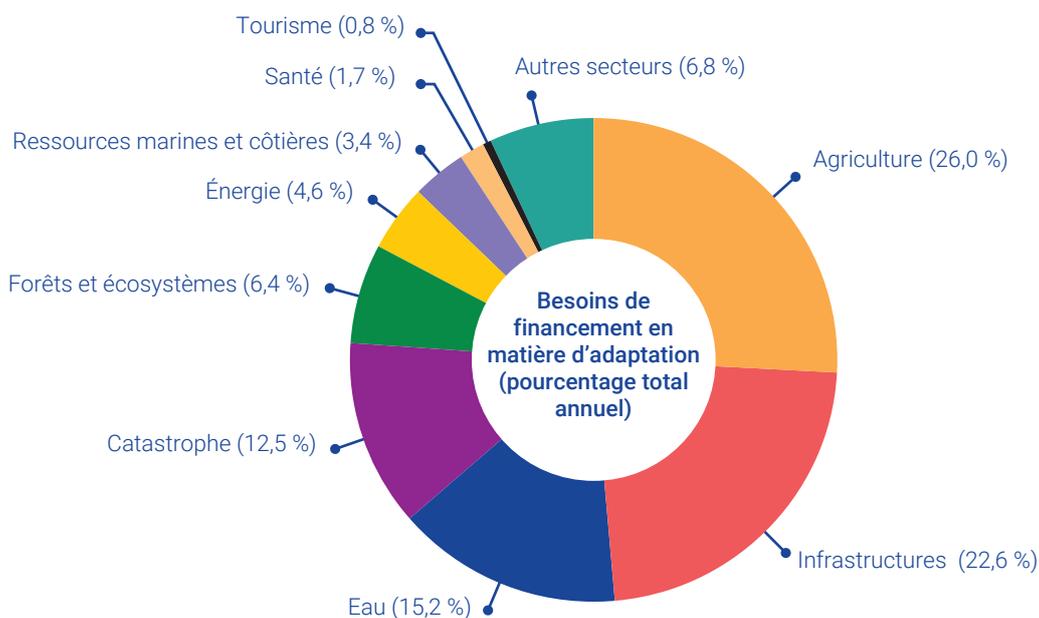
Remarque : la figure ne montre pas l'évolution des indicateurs de suivi et d'évaluation (5.1 à 5.3) car la méthode de notation a changé depuis 2020.

**FINANCEMENT**

**Les nouvelles estimations des coûts d'adaptation et des besoins de financement des pays en développement sont plus élevées que les années passées.** L'examen des dernières estimations des coûts d'adaptation et des besoins de financement indiqués dans les soumissions des pays à l'intention de la CCNUCC a abouti à un certain nombre de conclusions significatives. Dans un premier temps, les estimations des coûts d'adaptation au changement climatique dans les pays en développement sont généralement plus élevées que celles indiquées dans les études antérieures. Cela vaut pour la deuxième moitié du siècle, si l'on se fie à des scénarios pessimistes, mais surtout pour les deux prochaines décennies, même dans le cadre de scénarios d'atténuation ambitieux. Dans un deuxième temps, les estimations des coûts annuels d'adaptation indiquées dans la documentation disponible se trouvent désormais dans

la fourchette supérieure des estimations du Rapport 2016 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation, à savoir entre 140 et 300 milliards de dollars des États-Unis (É.-U.) d'ici à 2030 et entre 280 et 500 milliards de dollars É.-U. d'ici à 2050. Enfin, un examen des plans nationaux d'adaptation et des contributions déterminées au niveau national (actualisées) indique que les estimations relatives aux besoins de financement en matière d'adaptation sont en hausse dans de nombreux pays, souvent en raison de la prise en compte de davantage de secteurs. Une analyse sectorielle des soumissions révèle que les secteurs de l'agriculture, des infrastructures, de l'eau et de la gestion des risques de catastrophe représentent les trois quarts des besoins de financement de l'adaptation quantifiés jusqu'à présent (figure ES.3). Cumulées, ces conclusions pointent l'augmentation des coûts d'adaptation par rapport aux évaluations figurant dans les rapports antérieurs sur l'écart entre les besoins et

**Figure ES.3** Besoins de financement en matière d'adaptation par secteur, calculés à partir des contributions déterminées au niveau national et des plans nationaux d'adaptation de 26 pays en développement



les perspectives en matière d'adaptation, notamment si l'on ne parvenait pas à atteindre l'objectif de l'Accord de Paris consistant à maintenir la hausse des températures mondiales moyennes bien en deçà des 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Ces nouvelles données probantes illustrent la nécessité d'un bilan systémique plus détaillé des coûts d'adaptation et des besoins de financement.

**Les données probantes indiquent que le déficit de financement de l'adaptation est plus important qu'en 2020 et qu'il ne cesse d'augmenter.** Malgré une tendance récente à l'augmentation progressive des fonds publics internationaux en matière d'adaptation en faveur des pays en développement (jusqu'en 2019), ces flux de financement devraient se stabiliser, voire reculer, en raison de la pandémie de COVID-19. Cette situation s'explique par la nécessité, pour les institutions financières et les gouvernements, d'accorder la priorité aux ressources limitées afin de satisfaire les besoins sanitaires et financiers urgents provoqués par la pandémie de COVID-19. Cela vaut notamment pour les gouvernements des économies développées, qui octroient la majorité des financements internationaux consacrés à l'adaptation. Si l'on attend toujours des données concluantes, les dernières analyses indiquent que les flux de financement de l'action climatique à destination des pays en développement (pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets) ont atteint 79,6 milliards de dollars É.-U. en 2019. Faute d'une augmentation considérable de l'ordre de 20 milliards de dollars É.-U. (soit 26 %) en 2020, l'objectif consistant à mobiliser 100 milliards de dollars É.-U. en 2020 n'aurait pas été atteint. Bien que limitées, les données probantes disponibles indiquent que les coûts estimés d'adaptation et les besoins de financement potentiels y afférents dans les pays en développement sont entre cinq et dix fois plus élevés que les flux actuels de financement public international de l'adaptation. Les données indiquent par ailleurs que le déficit est plus important que celui indiqué dans le Rapport 2020 et qu'il se creuse en raison i)

de l'augmentation des coûts d'adaptation et des besoins de financement et ii) de la stagnation, voire du recul, des flux de financement.

**Il est urgent d'élargir et d'augmenter davantage les fonds publics consacrés à l'adaptation, à la fois pour réaliser des investissements directs et pour surmonter les obstacles entravant les efforts d'adaptation du secteur privé.** De nouveaux outils, acteurs et approches visant à élargir le financement de l'adaptation émergent, notamment concernant le financement de l'adaptation dans le secteur privé. Ceux-ci sont l'occasion d'accroître le financement de l'adaptation (par exemple, les obligations en matière de résilience) et d'utiliser les fonds publics consacrés à l'adaptation pour mobiliser des investissements privés (par exemple, en recourant au financement mixte pour atténuer les risques en matière de financement). Cependant, en raison des obstacles entravant le financement privé (notamment s'agissant des informations, des éléments externes positifs et des revenus faibles) et les interventions publiques ou encore le déblocage des fonds nécessaires pour surmonter ces difficultés, le taux d'adoption de ces nouveaux outils demeure lent, tout comme leur déploiement à grande échelle. Qui plus est, les investisseurs privés jetteront leur dévolu sur les secteurs générant les revenus les plus importants et les risques les plus faibles. Il est peu probable que leurs investissements se concentrent sur les plus vulnérables dans les pays les moins avancés ou les secteurs non commerciaux. Cette situation met en avant l'importance continue d'un appui public à l'échelle internationale et la nécessité de rehausser davantage les ambitions.

**MISE EN ŒUVRE**

Malgré les nombreuses incertitudes quant aux trajectoires à emprunter, la mise en œuvre des mesures d'adaptation s'étend progressivement à travers le monde. En dépit d'une variabilité accrue du nombre de nouveaux projets au cours

**Figure ES.4** Nombre de nouveaux grands projets d'adaptation amorcés chaque année avec l'aide financière des dix premiers donateurs en matière d'adaptation.



**Remarque :** on entend par « grands projets d'adaptation » les projets pour lesquels l'adaptation est « fondamentale quant à la conception, ou l'intention motivant l'établissement, d'une activité » (OCDE).

des quatre dernières années, la mise en œuvre d'initiatives d'adaptation approuvées au titre des trois fonds multilatéraux en faveur de l'Accord de Paris grâce au financement de l'adaptation (le Fonds pour l'adaptation, le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial) s'est renforcée, lentement mais sûrement. On observe toujours une tendance à mettre en œuvre des projets de plus grande envergure (plus de 10 millions de dollars É.-U.). Des données provenant de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques montrent que les dix premiers donateurs ont financé plus de 2 600 projets entre 2010 et 2019, une attention particulière ayant été accordée à l'adaptation. Cette situation souligne l'importance de l'appui bilatéral en matière d'adaptation (figure ES.4). Environ 20 % des projets s'intéressent principalement au secteur agricole et une part égale, aux écosystèmes. Près de 30 % sont des projets multisectoriels, tandis qu'environ deux projets sur dix ciblent le secteur de l'eau ou les infrastructures. Les priorités sectorielles correspondent à quatre des cinq premières priorités en matière d'adaptation mentionnées dans les dernières contributions déterminées au niveau national qui ont été soumises. Cependant, la santé – troisième priorité la plus citée – constitue rarement l'objectif premier, ce qui confirme les conclusions des deux rapports précédents. La ventilation régionale des données montre que les initiatives d'adaptation se concentrent en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud et du Sud-Est ainsi que dans certaines régions d'Amérique du Sud (figure ES.5).

**Il est nécessaire d'augmenter davantage les niveaux de mise en œuvre afin d'éviter de prendre du retard concernant la gestion des risques climatiques, notamment dans les pays en développement.** Les données limitées sur l'efficacité des activités d'adaptation visant à réduire les risques climatiques, conjuguées aux répercussions croissantes documentées dans le dernier rapport d'évaluation du GIEC, laissent entendre que les taux actuels de mise en œuvre pourraient ne pas se mettre au diapason de l'accélération du changement climatique. La conception des interventions d'adaptation doit tenir compte des facteurs les plus susceptibles de réduire efficacement les risques, notamment grâce à une compréhension approfondie

des risques climatiques et de leur interaction avec le contexte local ; à l'inclusion des populations cibles dans la conception de projets ; à un consensus sur les objectifs et les moyens de les réaliser ; et à la volonté affichée d'éviter que les mesures d'adaptation aient des effets – potentiels ou réels – négatifs (mauvaise adaptation). Afin d'éviter de prendre davantage de retard, il est essentiel de renforcer la mise en œuvre des mesures d'adaptation et l'efficacité de l'intégration des risques climatiques aux processus décisionnels, notamment concernant le relèvement au lendemain de la pandémie de COVID-19. La planification et la mise en œuvre de l'adaptation doivent également tenir compte des scénarios climatiques les plus pessimistes et des conséquences prévues par le dernier rapport du GIEC pour le sixième cycle d'évaluation (2021), afin de nous préparer à faire face à des risques plus importants que ceux déjà constatés.

#### CONSÉQUENCES ÉMERGENTES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

**La pandémie de COVID-19 et le changement climatique ont aggravé les risques qui affectent la capacité d'adaptation des gouvernements, des communautés et des sociétés, notamment dans les pays en développement.** La pandémie et les mesures de riposte déployées par les sociétés pourraient affecter notre capacité à lutter contre le changement climatique, aggravant ainsi les risques. Par exemple, au cours des cyclones qui ont frappé la région Pacifique en 2020, les restrictions imposées par la pandémie de COVID-19, à savoir la mise en quarantaine des équipements et des travailleurs humanitaires, ont entravé les efforts d'intervention. Les répercussions indirectes de la pandémie pourraient également réduire considérablement la capacité d'adaptation. Par exemple, les conséquences économiques négatives, telles que le ralentissement de certains secteurs économiques, les pertes d'emploi et l'augmentation de la pauvreté (97 millions de personnes supplémentaires sont tombées dans la pauvreté en 2020) ont tendance à toucher plus durement les groupes vulnérables et à réduire encore davantage leur capacité à s'adapter aux phénomènes climatiques extrêmes. Les gouvernements et les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises des pays en développement, ont également puisé dans leurs réserves

Figure ES.5 Répartition géographique des grands projets d'adaptation financés par les dix premiers donateurs bilatéraux

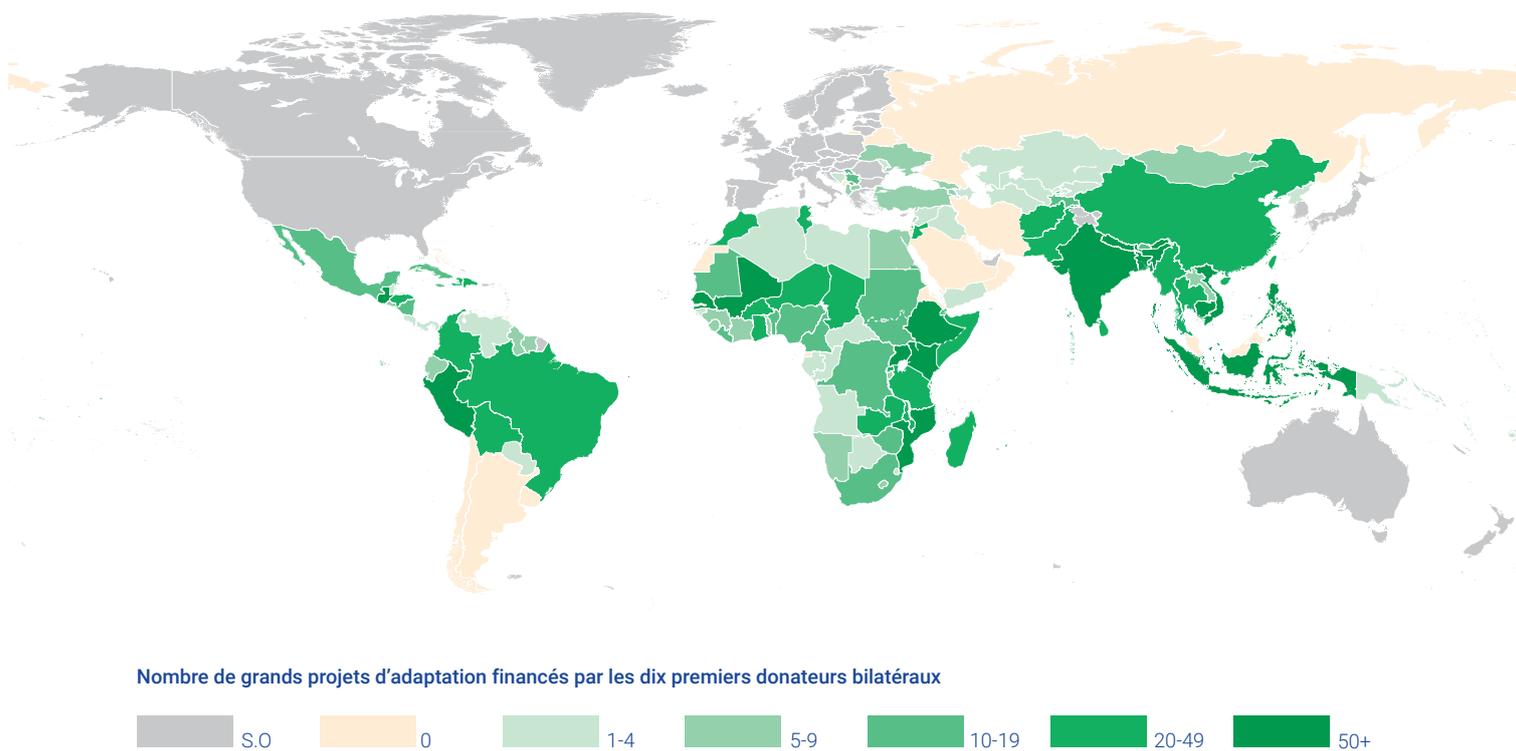
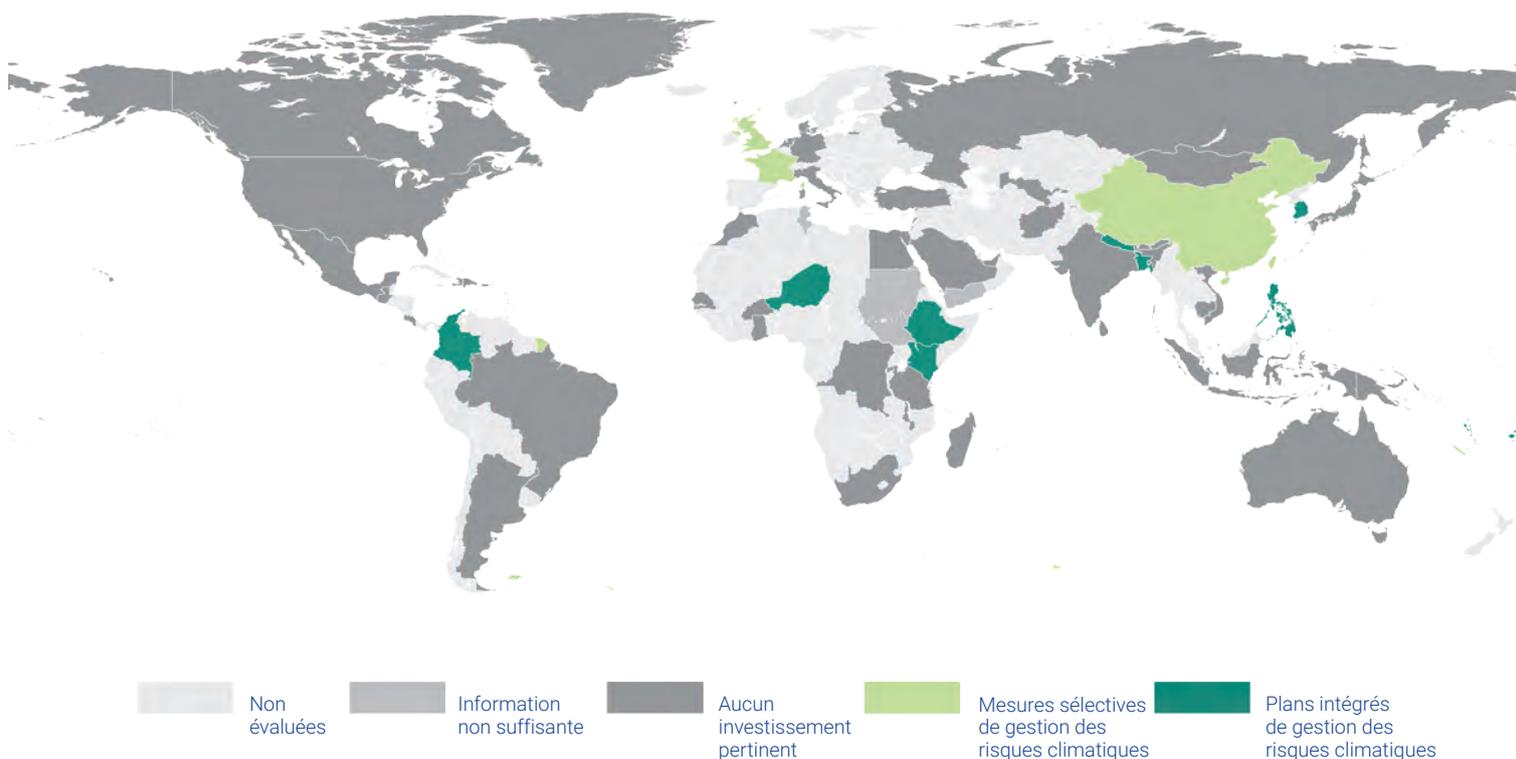


Figure ES.6 Pays ayant inscrit certaines mesures d'adaptation dans leur plan de relance, au 31 janvier 2021



financières, et certains, en plus ou moins grand nombre, ont contracté de nouvelles dettes pour faire face à la pandémie, ce qui les rend vulnérables à de futurs chocs économiques, notamment ceux liés aux phénomènes climatiques extrêmes.

**Si les plans de relance post-COVID-19 ouvrent la voie à une reprise résiliente et soucieuse de l'environnement, personne n'en a encore vu la couleur.** Pour faire face à la pandémie actuelle, une enveloppe budgétaire de 16 700 milliards de dollars É.-U. a été débloquée par les gouvernements à des fins de relance économique. Cependant, seule une petite partie de ces fonds semblent avoir été investis dans l'adaptation. Moins d'un tiers des 66 pays étudiés ont délibérément financé des mesures visant à réduire les risques climatiques physiques au titre des priorités annoncées en matière d'investissement jusqu'en janvier 2021 (figure ES.6). Par ailleurs, les coûts liés au service de la dette ont augmenté afin de faire face à la crise de la COVID-19. Conjugée à la baisse des recettes publiques due aux répercussions économiques de la pandémie, cette situation pourrait également entraver les futures dépenses des gouvernements en faveur de l'adaptation, notamment dans les pays en développement.

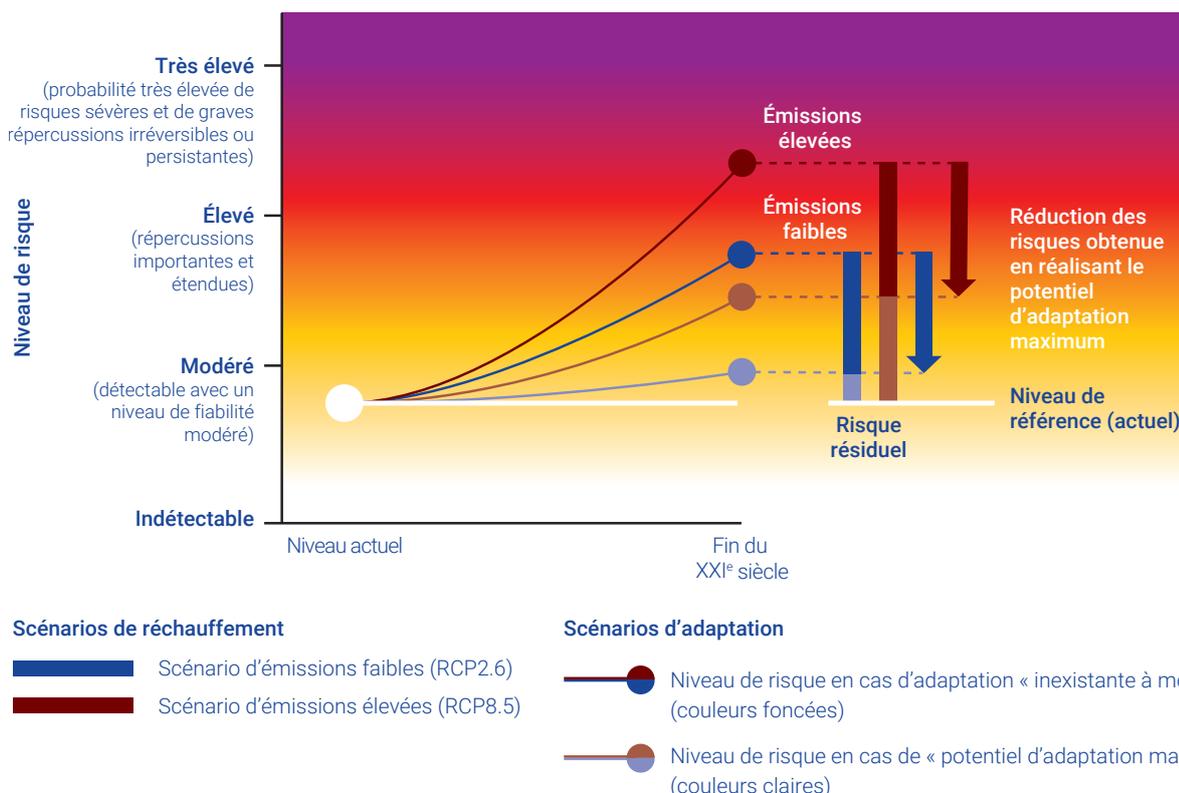
**La crise de la COVID-19 livre également des enseignements qui permettront d'améliorer la planification et le financement de l'adaptation au changement climatique, ainsi que les occasions de garantir une reprise verte.** La pandémie souligne l'importance, pour les gouvernements, de lutter contre l'aggravation des risques grâce à des approches intégrées de gestion des risques, rassemblant ainsi un ensemble d'objectifs transversaux en matière d'adaptation et de gestion des risques. Par exemple, dans de nombreux cas, les évaluations des risques ciblant les groupes vulnérables menées à l'échelle nationale, qui s'appliquent aux processus de planification de l'adaptation, tels que les plans nationaux d'adaptation, peuvent être mises à contribution dans le cadre de la gestion globale des risques, notamment pour faire face aux conséquences de la pandémie. En matière de financement de l'adaptation, la pandémie a créé des conditions propices à d'importantes dépenses budgétaires. Il est essentiel que les gouvernements saisissent l'occasion d'identifier et de privilégier les interventions qui visent à parvenir à la croissance économique et à la résilience au changement climatique grâce à une reprise verte. Dans les pays en développement, en particulier, les gouvernements peuvent également augmenter la résilience des cadres budgétaires à l'aggravation des risques en élaborant des cadres de financement souples adaptés aux contextes de catastrophe. Lesdits cadres pourraient être configurés de sorte à garantir la disponibilité d'un financement prévisible, rapide et rentable pour immédiatement riposter à une situation d'urgence susceptible de provoquer des chocs systémiques, telle qu'une pandémie ou un phénomène climatique extrême. Enfin, les économies avancées doivent indéniablement soutenir les pays en développement vulnérables au changement climatique et durement touchés par les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19. Elles doivent les aider à dégager une marge budgétaire en faveur des efforts déployés à l'échelle nationale pour une reprise post-pandémie verte et résiliente, en leur octroyant un financement à des conditions concessionnelles et un allègement substantiel de la dette pour « rebâtir en mieux ».

## PANORAMA DES AVANCÉES MONDIALES EN MATIÈRE D'ADAPTATION

**Dans l'ensemble, les progrès de la planification, du financement et de la mise en œuvre de l'adaptation à l'échelle nationale se poursuivent à travers le monde et s'accroissent en partie, mais il est nécessaire de rehausser les ambitions.** On reconnaît désormais largement l'importance de l'adaptation aux niveaux national et international comme moyen de stimuler la riposte aux risques climatiques, et les efforts d'intégration en ce sens continuent de se multiplier. De nouveaux outils de planification ont été lancés à un rythme exponentiel au cours des dix dernières années et l'on constate une maturité croissante dans leur conception, autant de signes précurseurs d'une potentielle accélération des efforts. La mise en œuvre de nouvelles initiatives principalement axées sur l'adaptation s'est généralement renforcée depuis 2010. Aucune accélération n'a toutefois été observée. Qui plus est, la variabilité croissante du nombre de nouvelles initiatives au cours des quatre dernières années rend les projections plus difficiles. Si, globalement, le financement de l'adaptation continue d'augmenter, ce n'est pas le cas partout, notamment dans les pays en développement qui figurent parmi les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Néanmoins, certains signes révèlent la mise en place d'un système financier plus résilient au changement climatique grâce à une meilleure prise en compte des risques climatiques et à l'émergence de nouveaux instruments, acteurs et approches, bien que l'on ne constate encore aucune accélération des efforts.

**Malgré des tendances encourageantes, le rythme et l'ampleur des progrès en matière d'adaptation au niveau national ne suffisent pas à satisfaire les besoins croissants, et le suivi des progrès reste un défi à relever.** Les coûts d'adaptation semblent augmenter plus vite que le financement de l'adaptation, ce qui pourrait creuser le déficit de financement de l'adaptation. Par ailleurs, les flux de financement semblent stagner, tandis que le taux d'adoption et de déploiement à grande échelle des outils de financement novateurs est toujours trop faible pour répondre aux besoins d'adaptation croissants. Si le niveau de mise en œuvre des mesures d'adaptation augmente, rares sont les signes attestant que celles-ci ont permis la réduction des risques climatiques. Bien que les outils de planification gagnent en maturité, les indicateurs en matière d'efficacité et de pertinence, notamment pour ce qui est de l'intégration verticale et des incitations à accroître les possibilités de mise en œuvre, se soldent par un bilan mitigé. Si le taux de configuration des systèmes de suivi et d'évaluation demeure désespérément faible, on constate toutefois des signes encourageants : un tiers des pays sont désormais en train d'en élaborer un. Cette situation empêche de surveiller de près les progrès en matière d'adaptation, notamment pour ce qui est de la mise en œuvre des mesures connexes. Par ailleurs, pour élargir la disponibilité des systèmes de suivi et d'évaluation, il est également nécessaire de concentrer davantage les efforts sur l'évaluation de l'efficacité et la pertinence des interventions d'adaptation qui visent à limiter les risques climatiques, plutôt que de se contenter d'en mesurer les résultats.

**Figure ES.7** Résultats de l'adaptation sur la base des informations présentées dans les rapports spéciaux du GIEC sur les terres émergées, les océans et la cryosphère publiés dans le cadre du sixième cycle d'évaluation



**Remarque :** « Niveau actuel » fait référence aux périodes de référence utilisées dans les précédentes évaluations du GIEC (2006-2015 dans le Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées, Hulbert *et al.* 2019 ; 1986-2005 dans le Rapport spécial sur l'océan, la cryosphère et les changements climatiques, Oppenheimer *et al.* 2019).

**Source :** adapté de Hubert *et al.* (2019) ; Oppenheimer *et al.* (2019) ; et Magnan *et al.* (2021).

L'augmentation des risques climatiques appelle une évolution radicale des ambitions en matière d'adaptation. Au cours des deux dernières décennies, le nombre d'avertissements relatifs aux risques climatiques formulés dans les rapports du GIEC a augmenté à mesure que les signaux se faisaient de plus en plus alarmants. Les conclusions du dernier rapport d'évaluation du GIEC indiquent que certaines conséquences du changement climatique sont irréversibles, même dans le cadre d'initiatives de réduction résolument ambitieuses.

Les efforts d'adaptation peuvent considérablement réduire les pertes et les préjudices causés, notamment au cours de la deuxième moitié du siècle, lorsque les effets du changement climatique s'accroîtront (figure ES.7). Si des mesures d'atténuation tangibles permettent de réduire au maximum les effets et les coûts à long terme, il est essentiel de rehausser les ambitions en matière d'adaptation, notamment pour ce qui est du financement et de la mise en œuvre, afin d'empêcher les déficits actuels de se creuser davantage.



United Nations Avenue, Gigiri  
P.O. Box 30552, 00100 Nairobi, Kenya  
Tel. +254 20 762 1234  
unep-publications@un.org  
<https://www.unep.org/fr>